

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1438
28 janvier 1981
FRANCAIS
Original : ANGLAIS/ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-septième session
Point 13 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE,
EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES
COLONIAUX ET DEPENDANTS

Situation des droits de l'homme au Guatemala

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	2
I. MESURES PRISES PAR LE PRESIDENT DE LA TRENTE-SIXIEME SESSION DE LA COMMISSION	3
II. RENSEIGNEMENTS RECUS	4
1. Renseignements reçus de gouvernements	5
Venezuela	5
2. Renseignements reçus d'organisations non gouvernementales	6
a) Commission des églises pour les affaires internationales (Conseil oecuménique des églises)	6
b) Commission internationale de juristes (Centre pour l'indépendance des juges et des avocats)	21
c) Union interparlementaire	22
d) Union mondiale démocrate chrétienne	25

INTRODUCTION

1. La Commission des droits de l'homme est saisie de la situation au Guatemala depuis sa trente-cinquième session. Au cours de cette session, le 14 mars 1979, elle a adopté sa décision 12 (XXXV), par laquelle elle a décidé d'envoyer au Gouvernement guatémaltèque un télégramme conçu comme suit :

"La Commission des droits de l'homme a appris avec une vive consternation l'assassinat, survenu le 25 janvier dernier, de M. Alberto Fuentes Mohr, député au Congrès du Guatemala, ancien Ministre des relations extérieures et des finances et ancien membre du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ... La Commission serait reconnaissante qu'on lui communique des renseignements à ce sujet avant le début de sa trente-sixième session."

2. A sa trente-sixième session, au titre du point de son ordre du jour intitulé "Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants", la Commission était saisie de plusieurs documents, portant les cotes E/CN.4/1348, E/CN.4/1385 et E/CN.4/1399, où étaient signalés d'autres cas d'assassinats survenus dans le pays et du document E/CN.4/1387 contenant la réponse du Gouvernement guatémaltèque. Le 11 mars 1980, la Commission a adopté sa résolution 32 (XXXVI), intitulée "La situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala". Le dispositif de cette résolution se lit comme suit :

"La Commission des droits de l'homme,

1. Exprime sa profonde préoccupation devant la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala;
2. Demande instamment au Gouvernement du Guatemala de prendre les mesures nécessaires pour assurer le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales du peuple guatémaltèque;
3. Prend note avec satisfaction de la décision du Gouvernement guatémaltèque d'inviter la Commission interaméricaine des droits de l'homme à se rendre dans le pays et à rédiger un rapport sur la situation des droits de l'homme;
4. Décide de maintenir à l'étude, à sa trente-septième session, la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala sur la base des renseignements reçus de toutes les sources pertinentes et, à cette fin, prie le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention du Gouvernement du Guatemala et de faire rapport à la Commission, à sa trente-septième session, sur les résultats de ces contacts."

3. Conformément au paragraphe 4 du dispositif de cette résolution, le Secrétaire général a transmis la résolution 32 (XXXVI) au représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève par une note datée du 13 juin 1980 et rédigée comme suit :

"Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer à la résolution 32 (XXXVI) intitulée 'La situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala', adoptée par la Commission des droits de l'homme le 11 mars 1980.

Au paragraphe 4 de cette résolution, la Commission a décidé de maintenir à l'étude à sa trente-septième session, la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala sur la base des renseignements reçus de toutes les sources pertinentes. A cette fin, dans le même paragraphe,

la Commission a prié le Secrétaire général de porter la résolution à l'attention du Gouvernement du Guatemala et de faire rapport à la Commission, à sa trente-septième session, sur les résultats de ces contacts.

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 32 (XXXVI), le Secrétaire général transmet le texte ci-joint de cette résolution au Gouvernement guatémaltèque et, pour permettre les contacts mentionnés au paragraphe précité, il propose de nommer, après consultation avec le Gouvernement guatémaltèque, un représentant qui serait reçu par le Gouvernement guatémaltèque pour étudier les questions soulevées dans la résolution 32 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme. L'établissement de ces contacts avec le Gouvernement guatémaltèque faciliterait au Secrétaire général la tâche de présenter à la Commission des droits de l'homme les renseignements demandés dans la résolution 32 (XXXVI) et aiderait la Commission à poursuivre l'étude, à sa prochaine session, de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala.

Le Secrétaire général serait obligé au Gouvernement guatémaltèque de bien vouloir lui faire parvenir à ce sujet aussitôt que possible ses observations."

4. Dans une lettre datée du 12 septembre 1980 adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le représentant permanent du Guatemala a répondu ce qui suit :

"... Vous proposiez dans votre lettre de nommer, après consultation avec le Gouvernement guatémaltèque, un représentant personnel qui serait reçu au Guatemala pour examiner les questions soulevées dans la résolution 32 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme.

Mon gouvernement vous sait gré de votre intention de désigner un représentant pour recueillir les renseignements qui doivent être présentés à la Commission des droits de l'homme à sa session de 1981 et il vous fera savoir en temps opportun à quelle date il conviendrait que ce représentant vienne au Guatemala. Jusqu'à présent, cela n'a pas été possible, parce que les factions de droite et de gauche qui opèrent illégalement et clandestinement ont multiplié leurs actes de violence, et on n'a pas encore jugé opportun l'envoi d'un représentant personnel chargé de la mission prévue.

Mon gouvernement confirme qu'au Guatemala les droits de l'homme universellement reconnus sont pleinement respectés et exercés et que dans notre pays ces droits sont érigés au rang de normes constitutionnelles."

I. MESURES PRISES PAR LE PRESIDENT DE LA TRENTE-SIXIEME SESSION DE LA COMMISSION

5. Dans une lettre datée du 20 juin 1980 adressée à M. Waleed M. Sadi, Président de la Commission des droits de l'homme à sa trente-sixième session, le Ministre autrichien des affaires étrangères a soulevé la question de la situation des droits de l'homme au Guatemala. Il a demandé instamment au Président de prendre des mesures en vue de "contenir la violence qui se déchaînait dans ce pays". Par la suite, le Gouvernement danois et le Gouvernement néerlandais ont adressé au Président des demandes analogues (qui figurent respectivement dans une note verbale datée du 27 octobre 1980 et dans une lettre datée du 7 novembre 1980). Le 12 septembre 1980, le Président de la Commission a adressé au représentant permanent du Guatemala auprès de l'Office des Nations Unies à Genève la lettre suivante :

"Des plaintes continuent de me parvenir au sujet de violations graves des droits de l'homme menaçant la vie, la liberté et la sécurité des personnes au Guatemala. Je sais qu'en juin 1980 le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a écrit au représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York au sujet de l'application de la résolution 32 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme. Le Secrétaire général a proposé en particulier que les contacts avec le Gouvernement guatémaltèque envisagés dans la résolution aient lieu par l'intermédiaire d'un représentant du Secrétaire général, qui serait reçu par votre gouvernement pour examiner les questions soulevées dans la résolution 32 (XXXVI) de la Commission.

En qualité de Président de la Commission des droits de l'homme, je porte un intérêt particulier à l'application des résolutions adoptées par la Commission sous ma présidence. C'est pourquoi j'exprime l'espoir sincère de voir les efforts conjugués du Gouvernement et du peuple guatémaltèques, de la Commission des droits de l'homme et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies aboutir au plein respect et à la pleine observation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala."

6. Dans une lettre datée du 27 octobre 1980, adressée au Président de la Commission des droits de l'homme, le représentant permanent du Guatemala a répondu ce qui suit :

"D'ordre de mon gouvernement, je porte à votre connaissance que pour des motifs légitimes, il n'est pas possible actuellement de recevoir un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour examiner les questions soulevées par la résolution 32 (XXXVI) précitée.

Je tiens aussi à vous faire savoir que la question de la venue de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains, dont il est fait mention au paragraphe 3 de la résolution 32(XXXVI), est à l'étude. Cette question sera réglée lorsque l'existence de conditions de sécurité et autres conditions requises pour permettre à la Commission d'accomplir sa tâche efficacement sera garantie."

II. RENSEIGNEMENTS RECUS

7. Au 19 janvier 1980, le Secrétaire général avait reçu, au sujet de la résolution 32 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme, des renseignements des sources suivantes :

- 1) Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies : Venezuela
- 2) Organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif : a) Union mondiale démocrate chrétienne, b) Commission internationale de juristes (Centre pour l'indépendance des magistrats et des avocats), c) Union interparlementaire, d) Commission des Eglises pour les affaires internationales (Conseil œcuménique des Eglises).

8. En outre, le Secrétaire général a reçu de sources privées des renseignements qui peuvent être consultés au secrétariat.

9. Les renseignements reçus du Gouvernement vénézuélien ainsi que des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif et autres organisations, conformément à la résolution 32 (XXXVI) de la Commission, sont reproduits ci-après :

1. Renseignements reçus de gouvernements

[Original : espagnol]
[11 juin 1980]

VENEZUELA

LA MISSION PERMANENTE DU VENEZUELA

présente ses compliments au Directeur de la Division des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui adresser le texte de la décision adoptée par la Commission déléguée du Congrès de la République du Venezuela à la suite des faits qui ont eu lieu à l'Ambassade d'Espagne au Guatemala, pour transmission à la Commission des droits de l'homme à sa 37ème session.

La Mission permanente du Venezuela saisit cette occasion pour renouveler au Directeur de la Division des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies les assurances de sa très haute considération.

LA COMMISSION DELEGUEE DU CONGRES DE LA REPUBLIQUE DU VENEZUELA

Considérant que dans la ville de Guatemala, la police guatémaltèque a violé le siège diplomatique de l'Espagne et s'y est livrée à des violences en contravention de toutes les conventions internationales pertinentes;

Considérant que cette action de la police a causé la mort de 39 personnes, parmi lesquelles une partie du personnel diplomatique espagnol, en des circonstances telles que la responsabilité du Gouvernement guatémaltèque est manifestement établie;

Considérant que cet acte criminel, absolument sans précédent, tant du point de vue des relations entre nations que de celui des droits de l'homme, violés de manière inqualifiable, acte lié en outre à la constante violation des libertés démocratiques au Guatemala;

Considérant qu'à ce comportement gouvernemental sauvage s'ajoute la folie dont témoignent l'enlèvement suivi d'assassinat du seul survivant guatémaltèque de la tragédie;

Considérant que le Gouvernement guatémaltèque a essayé de tromper l'opinion mondiale en présentant une version fautive des faits, où en outre les diplomates espagnols ont été traités irrespectueusement;

Premièrement : exprimer le sentiment d'horreur et de peine qui l'a saisie devant un fait aussi abominable;

Deuxièmement : condamne avec la dernière énergie le comportement des autorités guatémaltèques, tant pour l'action accomplie que pour leur attitude ultérieure;

Troisièmement : exprime au peuple guatémaltèque sa solidarité et ses condoléances en un moment particulièrement douloureux;

Quatrièmement : exprime sa solidarité à la nation espagnole, outragée par cet incident contraire à toutes les règles du droit international;

Cinquièmement : réaffirme la fidélité du Parlement vénézuélien au principe de l'inviolabilité des sièges d'ambassade et son respect pour la Convention de Vienne sur les immunités diplomatiques;

Sixièmement : demande au Gouvernement national de réprover fermement les procédés du Gouvernement guatémaltèque en encourageant une action internationale de censure à l'Organisation des Etats américains et dans d'autres instances appropriées;

Septièmement : demande à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation des Etats américains d'adopter les sanctions qui s'imposent contre un régime fondé sur le mépris de la démocratie et de la dignité humaine.

Fait, signé et scellé au Palais fédéral législatif de Caracas, le six février mil neuf cent quatre vingts, 170ème année de l'indépendance et 121ème année de la Fédération.

Le Président

(Signé) Godofredo GONZALEZ

Le Vice-Président

(Signé) Carlos CANACHE MATA

Les Secrétaires

(Signé) José Rafael GARCIA

Hector Carpio CASTILLO

2. Renseignements reçus d'organisations non gouvernementales

- a) Commission des églises pour les affaires internationales (Conseil oecuménique des églises)

[Original : anglais]
[14 janvier 1981]

GUATEMALA

Le Comité des églises pour les droits de l'homme en Amérique latine (Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America) (ICCHRLA) (Canada) a suivi de près la situation des droits de l'homme au Guatemala depuis 1978. Le Comité a envoyé deux missions d'enquête au Guatemala en 1980 pour recueillir des témoignages de première main sur les violations des droits de l'homme tant dans la capitale que dans les campagnes. Les membres du Comité ont eu également des entrevues avec un certain nombre de Guatémaltèques qui se sont rendus au Canada en 1980 sur l'invitation d'organisations religieuses. Les renseignements obtenus au cours de ces entrevues comprennent les témoignages d'une délégation de cinq membres du Front démocratique de lutte contre la répression, recueillis lors de la visite officielle que cette mission a effectuée au Canada en mai. Au cours de réunions avec des représentants du ministère des affaires extérieures, avec des membres du Parlement représentant les trois principaux partis politiques fédéraux et avec des personnalités ecclésiastiques et des dirigeants syndicaux, ces Guatémaltèques ont apporté des témoignages précis sur le régime de terreur systématique auquel les autorités guatémaltèques recourent contre la population de ce pays.

Les témoignages que le Comité a recueillis des sources les plus diverses nous amènent à penser que la situation des droits de l'homme au Guatemala s'est gravement détériorée en 1980 sous le gouvernement militaire du général Romeo Lucas Garcia. Avec un bilan de 30 à 40 victimes par jour, la vague de répression actuelle est la pire, à l'échelle nationale, que l'on connaisse dans l'histoire du Guatemala.

Un climat de peur

Les membres du Comité qui se sont rendus au Guatemala en janvier-février et en juillet 1980 ont été immédiatement frappés par le climat de peur qui régnait dans tout le pays. A la fin janvier, nous avons interviewé quatre des paysans du Quiche qui s'étaient rendus dans la capitale pour demander une enquête officielle sur l'occupation militaire du Quiche et sur la répression brutale dont étaient victimes leurs concitoyens. Deux des paysans auxquels nous avons parlé ont été tués le jour suivant dans le massacre qui a eu lieu le 31 janvier à l'Ambassade d'Espagne et qui a fait 39 victimes - massacre qui a été perpétré par la police guatémaltèque bien que l'ambassadeur d'Espagne Maximo Cajal y Lopez ait demandé au Gouvernement guatémaltèque de ne prendre aucune mesure car personne dans l'ambassade n'était en danger. Nous avons entendu, vu et lu la version tendancieuse que le Gouvernement a donnée des événements de ce jour-là à la radio, à la télévision et dans les journaux. Nous avons assisté au cortège funéraire des paysans assassinés et nous avons constaté nous-mêmes la présence menaçante de la police et d'hommes en civil armés jusqu'aux dents (qui utilisaient des véhicules dont les plaques d'immatriculation étaient camouflées) à tous les coins de rue le long de la route suivis par l'immense cortège funéraire auquel ont participé entre cinq et six mille personnes. Au cours d'un séjour d'une semaine en juillet, nous avons constaté que le climat de terreur avait visiblement empiré. D'importants détachements de police et de personnel militaire étaient en évidence dans les rues de la ville et dans les campagnes. Presque toutes les entrevues que nous avons eues avec des membres de l'église, des défenseurs des droits de l'homme, des travailleurs sociaux et avec des paysans et des chefs de groupes populaires n'ont été arrangées qu'avec la plus grande difficulté parce que beaucoup de gens vivaient sous une surveillance constante. Il a été pratiquement impossible de rencontrer des syndicalistes ou des professeurs et des étudiants de l'université nationale San Carlos en raison des enlèvements et des assassinats constants qui ont eu lieu dans ce secteur au cours des six premiers mois de 1980. Des douzaines de personnes que le Comité connaissait personnellement, après de longues années de rapports avec des organismes religieux canadiens, ont été forcées de quitter le pays pendant cette période parce que les menaces de mort ou la surveillance constante les empêchaient de vivre et de travailler normalement.

Réfugiés dans leur propre pays

Après une préparation minutieuse, nous avons pu interviewer en dehors de la capitale des familles qui s'étaient enfuies du Quiche et dont les parents avaient été tués ou avaient disparu. Les personnes que nous avons rencontrées étaient typiques de celles qui se cachent actuellement dans différentes parties du pays - de ces Guatémaltèques de plus en plus nombreux qui sont forcés de vivre comme des réfugiés dans leur propre pays.

Les membres du Comité ont quitté le Guatemala avec l'impression qu'un état de guerre civile était en train de s'instaurer au fur et à mesure que l'armée étendait ses opérations à de nouvelles régions du pays, forçant un grand nombre d'indigènes à chercher tous les moyens possibles de défendre leur propre vie contre la terreur croissante imposée par les forces de sécurité du Gouvernement.

Une grande partie des renseignements recueillis au cours de ces missions d'enquête est résumée dans les rapports ci-joints : 1) le Bulletin de l'ICCHRLA (juillet-août 1980); 2) Of Justice, Revolutions and Human Rights - Notes on a trip to Central America par le révérend Remi de Roo, évêque de Victoria, Colombie britannique; et 3) le numéro d'octobre 1980 de The United Church Observer.

Un des pays de l'hémisphère occidental où les droits de l'homme sont le plus gravement violés

Le mépris brutal du droit à la vie et de tous les autres droits de l'homme fondamentaux fait du Guatemala un des pays de l'hémisphère occidental où les droits de l'homme ont été le plus gravement violés en 1980. Disparitions, assassinats, menaces de mort, arrestations, attaques contre les activités et les locaux des syndicats, confiscation de terres appartenant à des paysans pauvres - dont la plupart sont des indigènes - attaques contre le clergé et les biens de l'église ainsi que contre les universités et les organes d'information, tout cela fait partie de la violence infligée à ce pays d'Amérique centrale. Le Council on Hemispheric Affairs - groupe de surveillance des droits de l'homme qui a son siège à Washington - estime que plus de cinq mille personnes ont été tuées en 1980. Il s'agit là d'une estimation très prudente, car certaines sources ont évalué le nombre des victimes à un chiffre situé entre quinze et vingt par jour et d'autres à un chiffre encore plus élevé depuis qu'on a découvert plusieurs charniers et qu'on a signalé des corps inidentifiés portant des vêtements indigènes qui flottaient sur les rivières entre le Guatemala et le Mexique. Par exemple, on a signalé en mai 1980 que les restes d'au moins 26 corps avaient été trouvés dans un ravin profond près de San Juan Comalapa (Chimaltenango) par des étudiants qui cherchaient un résident local, Necomas Cumes, qui avait été enlevé peu de temps auparavant. Les corps découverts portaient des marques de tortures. La presse avait déjà signalé à plusieurs reprises la découverte de cimetières secrets dans plusieurs parties du pays. Il semble en outre que, vers cette époque, la rivière Chicoy dans le Quiché ait été un autre cimetière secret en raison de l'apparition quotidienne de corps flottant au fil de l'eau, inidentifiés jusqu'ici et portant des marques de blessures par balle.

Un ancien haut fonctionnaire du Gouvernement guatémaltèque a fait, en 1980, des révélations stupéfiantes sur la participation extrêmement poussée du gouvernement et de l'armée guatémaltèques aux opérations des escadrons de la mort, qui sont supposés être des commandos paramilitaires indépendants. Elias Barahona y Barahona, secrétaire de presse auprès du Ministre de l'intérieur, Donaldo Alvarez Ruiz, de 1976 à la mi-1980, a dit, lors d'une conférence de presse qu'il a donnée lorsqu'il a cherché refuge au Panama, qu'il était, en fait, un membre de l'EGP (Ejercito Guerrillero de los Pobres) qui s'était infiltré dans le gouvernement. Dans ses dénonciations, Barahona a notamment affirmé que le Gouvernement guatémaltèque était directement responsable du massacre du 31 janvier 1980 qui avait eu lieu à l'Ambassade d'Espagne. Il a dit qu'il était présent lorsque le Président Lucas Garcia avait personnellement ordonné l'attaque de l'ambassade, et aussi le jour suivant, lorsque les responsables du gouvernement avaient fabriqué la version officielle de ce qui s'était passé.

Participation du gouvernement et de l'armée aux "escadrons de la mort"

Barahona a dit que le Ministre de l'intérieur Alvarez Ruiz lui avait fourni une liste noire de 36 personnes et lui avait ordonné, sur la base de cette liste, de rédiger le premier communiqué de l'armée secrète anticommuniste (ESA). Selon lui, les responsables de l'organisation des "escadrons de la mort" soi-disant indépendants comprennent cinq généraux : le Président Lucas Garcia, l'ancien président Kjell Laugerud; l'ancien président Carlos Arana Osorio, le Ministre de la défense Anibal Guevara Rodriguez, et le chef d'état-major René Mendoza Paloma. L'ESA, selon Barahona, est dirigée par le colonel Hector Montalban.

La responsabilité du gouvernement dans les activités des escadrons de la mort a été également dénoncée par le vice-président de la République lui-même, Francisco Villagran Kramer. En annonçant sa démission du poste de vice-président le 1er septembre 1980, Villagran Kramer a invoqué la violation constante des droits de l'homme, l'assassinat de dirigeants syndicaux et les persécutions dont est victime la population indienne - toutes choses qu'il a carrément reprochées au gouvernement.

Les activités répressives menées par l'armée elle-même, qui portaient essentiellement sur la région de Quiché en 1979, se sont étendues en 1980 à la plus grande partie des hautes terres, notamment à la zone de mise en valeur du nord, où la plupart des généraux guatémaltèques ont acquis de grandes propriétés foncières depuis que les persécutions de l'armée ont commencé à chasser les paysans indigènes des terres qui leur appartenaient traditionnellement.

Les personnes et les secteurs de la population qui ont dénoncé les violations des droits de l'homme dont sont victimes la majorité des pauvres paysans et des ouvriers sont, à leur tour, devenus victimes de la répression. Ceux qui ont une possibilité quelconque de faire parvenir des informations à la communauté internationale ont été le plus durement touchés. Bon nombre de journalistes, d'ecclésiastiques, d'universitaires, de politiciens et de dirigeants syndicaux ont été réduits au silence cette année.

REPRESSION CONTRE LES SYNDICATS

Pendant la présidence du général Lucas Garcia, les syndicats et leurs membres ont fait partie des secteurs les plus atteints par la répression au Guatemala.

On a assisté au Guatemala à une résurgence des organisations syndicales après le tremblement de terre de 1976, lorsque les travailleurs ont dû faire face au problème de la détérioration de leurs salaires effectifs due à une inflation croissante. Mais cette résurgence s'est heurtée à des mesures légales de contrôle - la révision du code national du travail, mentionnée dans l'exposé de l'ICCHRLA sur la situation au Guatemala en 1979, qui décourage la formation de syndicats et interdit les grèves - et à des attaques directes - assassinats, disparitions et menaces continues dont font l'objet les dirigeants et les membres des syndicats. Les travailleurs sont exposés à des tracasseries sur leur lieu de travail, à des tentatives d'intimidation lorsqu'ils acceptent un poste de dirigeant, à des menaces d'assassinat lorsqu'ils assistent à des réunions syndicales, et éventuellement à des enlèvements sur leur lieu de travail, chez eux ou dans des réunions publiques - tout en ne bénéficiant que d'une protection minimale de la part du pouvoir judiciaire. Le gouvernement, comme le Président Lucas Garcia l'a dit lui-même à une conférence de presse en décembre 1979, considère le syndicalisme comme une activité subversive.

Bien qu'il y ait eu constamment des violations des droits syndicaux et des attaques perpétrées contre des syndicalistes pendant toute l'année 1980, on peut citer plusieurs incidents spécifiques d'un caractère extrêmement grave pour illustrer la situation actuelle dans ce secteur :

- a) répression liée aux activités du 1er mai : Le soir du 29 avril 1980, entre 20 et 25 hommes armés ont envahi les bureaux de la Confédération nationale des travailleurs (CNT) dans le centre de Guatemala City, alors qu'une réunion syndicale était en cours. Les attaquants ont enlevé 18 personnes, les ont battues, leur ont ordonné, sous peine de mort, de cesser leurs activités syndicales et de ne pas parler à la presse, et les ont plus tard relâchées dans les rues.

Lors des démonstrations du 1er mai proprement dit, un nombre indéterminé de personnes ont été enlevées; la presse guatémaltèque a signalé plus tard que 19 personnes avaient été trouvées assassinées à Guatemala City, bien que les sources de l'ICCHRLA signalent l'enlèvement, la disparition ou le meurtre d'au moins 100 personnes. Parmi les personnes trouvées mortes figuraient plusieurs ouvriers et parents d'ouvriers employés dans l'usine Ray-O-Vac, filiale de la société INCO Ltd qui a son siège à Toronto. Des communiqués de presse ont signalé que 31 personnes avaient été tuées dans l'ensemble du pays le 1er mai ou peu après. La majorité des personnes assassinées portaient des marques de tortures physiques.

b) Enlèvement des dirigeants de la Confédération nationale des travailleurs (CNT)

Le 21 juin, 26 syndicalistes ont été enlevés au bureau central de la CNT à Guatemala City. Les syndicalistes - dont la plupart étaient des dirigeants ou des membres du Comité exécutif de la CNT - s'étaient réunis pour discuter des mesures à prendre à la suite d'une série de tortures et d'assassinats dont avaient été victimes certains de leurs camarades syndicalistes au début de la même semaine. A trois heures de l'après-midi environ, les rues qui entouraient les bureaux du syndicat ont été barrées et une soixantaine d'hommes armés ont pénétré de force dans les locaux de la CNT, saccageant le bâtiment et enlevant 26 personnes, dont une femme enceinte. Des témoins qui se trouvaient à proximité ont dit qu'ils avaient entendu des coups de feu pendant l'enlèvement, et on a trouvé des taches de sang sur le sol du bureau. Les visites effectuées par des syndicalistes guatémaltèques dans les centres officiels de détention n'ont pas permis de déterminer où se trouvaient les personnes enlevées. Bien que le bureau de la CNT soit situé à moins de deux rues du siège de la police judiciaire et du siège de la quatrième division de la police nationale, le Ministre de l'intérieur et le chef de la police judiciaire ont nié que les forces de sécurité guatémaltèques aient participé à l'enlèvement et ont prétendu ne pas savoir où se trouvaient les personnes disparues. Sur la base du témoignage de syndicalistes qui avaient échappé au coup de main du 21 juin contre le bureau de la CNT, le Comité national pour l'unité syndicale (CNUS) a attribué la responsabilité des enlèvements à des forces de sécurité officielles placées sous le commandement du chef du service d'enquête de la brigade des stupéfiants. Lors d'une visite effectuée au Guatemala en juillet 1980, des membres de l'ICCHRLA ont eu la preuve que les syndicalistes étaient torturés dans des centres de détention secrets mais qu'ils étaient encore en vie. Au début de 1981, on ne savait toujours pas où se trouvaient les 26 personnes dont les noms suivent, et la plupart des observateurs concluent avec regret qu'elles ont été assassinées.

1. Orlando Garcia -- TURSA (transports)
2. Bernardo Marroquin Salazar -- KERNIS (jus de fruits et produits alimentaires)
3. Mario Campos Valladares
4. Manuel Sanchez -- INDUPLAST
5. Irma Perez -- INDUPLAST
6. Florencial Xocop -- ACRICASA (textiles)
7. Sara Cabrera Flores -- ACRICASA : Sara est enceinte de six mois
8. Hilda Carlota Perez -- ACRICASA
9. Cristina Yolanda Carrera -- Sistemas Electronicos

10. Rafael Antonio Aguilar -- Sistemas Electronicos
11. Ismael Vasquez -- Usine de Coca Cola EGSA
12. Florentino Gomez - Usine de Coca Cola EGSA
13. Irvin Rene Hernandez -- CERMACO
14. Selvyn Arnoldo Garcia -- CERMACO
15. Sonia Aledio -- VICKS
16. Mario Martinez -- FOREMOST
17. Cresencio Cornel Ordonez -- Enlozados Nacionales
18. Jorge Luis Serrano -- Enlozados Nacionales
19. Manuel Rene Polanco Salguero -- Prensa Libre
20. Alvaro Estrada -- CERMACO
21. Luis Rodolfo Bonilla -- FOREMOST
22. Oscar Salazar
23. Bernabe de la Cruz -- ADAMS
24. Jorge Zamora -- APOLO Industrial (savon)
25. Sonia Furio
26. Manuel Antonio Rodriguez -- KERNS

c) Enlèvement de dirigeants syndicaux à Escuintla

Dix-sept dirigeants syndicaux et un administrateur catholique ont été enlevés le 24 août alors qu'ils participaient à un séminaire à "Emaus Medio Monte", une ferme servant de centre de retraite qui appartient au diocèse d'Escuintla, sur la côte sud du Guatemala. Le gouvernement affirme ne rien savoir de cet enlèvement massif et ne pas y avoir participé. Des sources dont dispose l'ICCHRLA indiquent toutefois que le gouvernement a directement participé à l'opération de la manière suivante : l'opération a été menée par Alfonso Ortiz, chef adjoint du service d'enquête de la police nationale, avec des éléments de l'armée; les syndicalistes ont été forcés, sous la menace des revolvers, de monter dans plusieurs véhicules appartenant aux forces de sécurité gouvernementales (deux des véhicules portaient des plaques d'immatriculation gouvernementales P - 78165 et P - 78077); les syndicalistes ont été conduits dans les garages du service d'enquête de la police nationale de Guatemala City où ils ont été battus et torturés sous la direction de Pedro Arredondo, le nouveau chef du service d'enquête de la police nationale. En dénonçant cet incident, l'évêque Mario Enrique Rios Mont (diocèse d'Escuintla) a rendu le gouvernement responsable de l'enlèvement; l'évêque a reçu plus tard des menaces de mort à la suite de cette dénonciation. Parmi les 18 personnes enlevées, dont on ignore encore où elles se trouvent, on a identifié les personnes suivantes :

Gustavo Adolfo Bejarano
Juan Guerra
Guillermo Turcios
Augusto Yach Ciriaco
Edgar de la Cruz (régisseur)
Iliana de la Cruz

d) Répression contre les travailleurs de l'usine de mise en bouteilles de Coca Cola

La répression menée contre les syndicalistes de l'usine de mise en bouteilles concessionnaire de la société Coca Cola au Guatemala, Embotelladora Guatemalteca (EGSA), est représentative de la forme et du degré de la violence exercée contre les ouvriers des autres usines du pays. Parmi les syndicalistes trouvés morts après les manifestations du 1er mai à Guatemala City figuraient deux ouvriers de l'EGSA dont les corps portaient des marques de tortures.

Le 27 mai, Marlon Mendizabal a été le troisième secrétaire général de l'union des travailleurs de l'EGSA à être assassiné. Au début de la matinée du 21 juin, Edgar Rene Aldana, secrétaire du comité exécutif du syndicat, a été enlevé sur son lieu de travail à l'usine EGSA, torturé et retrouvé mort quelques heures plus tard. Le meurtre d'Aldana a été l'une des raisons pour lesquelles les dirigeants de la confédération nationale des travailleurs (CNT) se sont réunis plus tard ce jour-là pour discuter de la répression dont étaient victimes les travailleurs, pour finalement être eux-mêmes enlevés et probablement assassinés. Lorsque les ouvriers de l'usine se sont mis en grève le 23 juin pour protester contre le meurtre d'Aldana et l'enlèvement des dirigeants de la CNT, le bâtiment a été entouré par des agents de la police judiciaire, le Peleton Modelo et le Comando 6; des ouvriers de l'usine ont été battus et plusieurs ont été enlevés, y compris Marcelino Santos Chajon.

Bien que Coca Cola International ait rejeté toute responsabilité pour la participation de son concessionnaire au Guatemala à des actes de répression contre les ouvriers de l'EGSA, la compagnie a accepté, le 15 juillet, de désigner un nouveau concessionnaire, de nommer une nouvelle direction, de garder le contrôle de la gestion pendant cinq ans et de garantir les droits syndicaux aux employés de l'EGSA. Cet accord a été en grande partie le résultat du boycott international de Coca Cola organisé par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes (UITA). L'apparent succès du boycott de Coca Cola montre l'efficacité d'une action internationale en faveur des droits de l'homme et la nécessité d'amener l'opinion internationale à mieux prendre conscience du problème et à accroître sa pression.

REPRESSION CONTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ETUDIANTS

Pendant toute l'année 1980, le secteur de l'enseignement au Guatemala - en particulier, l'Université de San Carlos à Guatemala City - a fait l'objet d'une répression à la fois systématique et aveugle qui s'est traduite par des assassinats, des attaques, des enlèvements, des tortures et des disparitions. Comme pour toutes les autres catégories, la répression exercée contre ce secteur a atteint un niveau sans précédent dans l'histoire du Guatemala.

Il faut comprendre que les attentats dont professeurs et étudiants ont fait l'objet s'inscrivent dans le contexte d'une escalade de la violence répressive destinée à réduire au silence les voix des quelques derniers intellectuels qui, au Guatemala, sont capables d'analyser la situation actuelle, de dénoncer la complicité du gouvernement et de diriger l'opposition au régime. Le régime et ses alliés ne se contentent plus d'éliminer les opposants qui, au sein des syndicats, des organisations de paysans et des partis politiques indépendants, critiquent le régime sur le plan économique et politique; ils cherchent maintenant à détruire les sources de la critique et de l'opposition morales et intellectuelles, dans le secteur de l'enseignement comme dans le secteur religieux.

Avant 1980, une vague d'assassinats perpétrés entre mai 1978 et mai 1979 a ôté la vie à 35 étudiants, neuf enseignants et trois professeurs d'université. Mais depuis le début de 1980, la répression a atteint un degré encore plus horrible. Plus de 100 enseignants et étudiants ont été assassinés au cours de 1980; y compris : 12 professeurs de la Faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université de San Carlos; 9 professeurs d'autres facultés de la même université; 12 instituteurs; et 21 enseignants et étudiants qui étaient détenus le 1er mars et sont toujours portés disparus. (Voir en appendice la liste partielle des personnes disparues ou assassinées pour les mois de mars et avril 1980.) Une autre source, l'éditeur de Prensa Libre, Alvaro Contreras Velez, qui est président de la brigade des

pompiers bénévoles de Guatemala City (qui ramassent une grande partie des cadavres découverts dans les différents quartiers de la ville), indique que, sur les 3 617 personnes qui sont mortes de mort violente au cours des 10 premiers mois de l'année, 86 étaient des professeurs d'université, 389 étaient des étudiants et 326 étaient des instituteurs. (Voir This Week, Nov. 24/80)

Outre le meurtre systématique de professeurs et d'étudiants spécialement visés, les forces de sécurité du gouvernement et les groupes paramilitaires opérant avec sa caution ont étendu leur règne de terreur en frappant deux fois sans discrimination. Le 14 juillet, peu après que le colonel Miguel Angel Firon Matareno eut été tué par des guerrilleros à Guatemala City, 25 hommes en civil, armés de mitraillettes et voyageant dans des véhicules sans plaque d'immatriculation, sont entrés dans l'Université de San Carlos et ont commencé à tirer sur les étudiants qu'ils voyaient. Huit étudiants ont ainsi été tués et plus de 40 blessés. De même, neuf jeunes gens - apparemment des étudiants qui étaient déjà détenus - ont été trouvés assassinés le 20 août, sans doute à titre de représailles pour un attentat dirigé contre le Vice-Ministre de l'intérieur le jour précédent.

Cette campagne de répression contre le secteur de l'enseignement est destinée à détruire la liberté intellectuelle, le droit à l'éducation, la liberté de pensée et d'expression et l'existence même du principal centre d'études supérieures du Guatemala.

Liste partielle des victimes de la répression à l'Université de San Carlos,
au Guatemala, en mars-avril 1980

Julio Cesar Romero	Etudiant à l'Ecole dentaire et Secrétaire exécutif de la section des jeunes membres du parti social démocrate (FUR)	disparu
Julio Cesar Cabrera y Cabrera	Etudiant à la Faculté de droit et chef de l'association d'étudiants "Le droit"	assassiné
Carlos Arnaldo Lopez Nufio	Etudiant	assassiné
Gustavo Madonado Rivera	Etudiant	assassiné
Jorge Jimenez Cajas	Professeur à la Faculté de droit, conseiller en matière de droit du travail, dirigeant du FUR	assassiné
Alejandro Cote	Etudiant à l'Ecole d'ingénieurs chargé de la supervision du programme de pratique professionnelle	assassiné
Mario Cordoba	Etudiant	assassiné
Roberto Sisniega Mendez	Administrateur de l'Université et chef du Département des sports du programme péri-universitaire	assassiné

Javier Duque	Professeur	assassiné
Axel Corado	Professeur	assassiné
Rodolfo Palencia Ruiz	Etudiant	assassiné
Oswaldo Baquix Zepda	Etudiant, Faculté de médecine	assassiné
Julio Cesar del Valle	Etudiant en économie et Président de l'association des étudiants de l'Ecole normale	assassiné
Marco Tulio Pereira	Etudiant et secrétaire de l'association des étudiants en sciences économiques	assassiné
Alfonso Bravo	Secrétaire des relations internationales et chef d'un mouvement d'étudiants (1978-79)	assassiné
Antonio Ciani	Etudiant	disparu
Carlos Haraldo Lopez	Aucun renseignement	assassiné
Antonio Falleras Morales	Etudiant	assassiné
Hugo Rolando Melgar	Professeur et directeur du Département juridique de l'Université	assassiné
Fernando Cruz	Employé de l'USAC	assassiné
Alfonso Figueros	Directeur de l'Institut d'enquêtes économiques et sociales. Sa femme a été également grièvement blessée et son état reste critique	assassiné
Marco Antonio Urizar	Etudiant, secrétaire général de l'association des étudiants en lettres	assassiné
Johnny Dahinten Castillo	Professeur, membre de l'Ecole d'orien- tation syndicale, spécialiste du droit du travail	assassiné
Horacio Flores Garcia	Architecte, membre de la Commission de planification de l'USAC	enlevé, puis assassiné
Victor Hugo Valdez	Etudiant à l'Ecole d'ingénieurs et membre de la Commission de planifi- cation de l'USAC	enlevé, puis assassiné

Les corps de Horacio Flores et de Victor Valdez ont été trouvés ensemble une semaine après leur disparition. Avec les corps il y avait une note disant que d'autres morts suivraient.

Gregorio David Batz Velez	étudiant	assassiné
Ismael Rivera	étudiant	assassiné
Victor Ramirez Giron	étudiant	assassiné

REPRESSION DIRIGEE CONTRE LES JOURNALISTES ET LES MEDIA

La liberté d'expression et d'information est sérieusement compromise aujourd'hui au Guatemala, où les moyens de répression les plus brutaux sont utilisés : menaces à l'adresse des journalistes qui critiquent les pouvoirs publics, puis assassinat s'ils ne tiennent pas compte des avertissements. Au cours des huit premiers mois de 1980 seulement, 13 journalistes de la presse et de la radio ont été assassinés. Trois autres, qui ont "disparu", étaient entre les mains de la police quand ils ont été vus pour la dernière fois. Chacune de ces victimes avait été préalablement avertie qu'elle devait cesser d'exprimer des critiques à l'égard des autorités guatémaltèques. En outre, depuis mai 1980, près d'une vingtaine de personnes travaillant pour les média et notamment des journalistes de la presse écrite, des directeurs et des présentateurs de radio et des professeurs de journalisme ont fui le Guatemala après avoir reçu des menaces de mort (voir Amnesty International, AMR 34/41/80, 27 août 1980).

Cette violence à l'encontre des média met en lumière l'extension croissante de la répression, qui vise à réduire au silence les voix de la critique et à supprimer les sources d'information sur la situation actuelle au Guatemala, et elle témoigne de l'orientation totalitaire des auteurs de la répression et de leur volonté arrêtée de saper les fondements de la démocratie.

Parmi les informations que l'ICCHRLA a reçues de sources fiables, nous nous bornerons à citer quatre cas d'assassinats de journalistes, qui tous ont eu lieu en octobre 1980, pour montrer la forme de répression utilisée contre les média :

- Le 24 octobre, Gaspar Culan, directeur de La Voz de Atitlan, station de radio installée à Santiago Atitlan, a été enlevé à son domicile, torturé et assassiné. Cette station de radio, qui a l'appui d'institutions internationales comme Christian Aid, le World University Service et War on Want, émet des programmes éducatifs dans des langues indiennes locales. L'assassinat de Culan a eu lieu au cours d'une occupation militaire de Santiago Atitlan.
- Le présentateur de radio Felipe Zapeta a été enlevé et tué à Santa Cruz del Quiche, chef-lieu de district. Zapeta faisait des émissions en langue quiche.
- Le journaliste Victor Hugo Pensamiento Chavez, journaliste qui travaillait pour plusieurs journaux et stations de radio, a été tué par balles alors qu'il quittait le bureau de poste d'El Progreso. Il était connu pour avoir rendu compte de façon complète et en s'appuyant sur des documents sérieux d'une tentative d'invasion des terres indiennes à Santa Maria Yalapan.
- Irma Flaquer, journaliste connue dans toute l'Amérique centrale pour son travail à La Hora et plus récemment à La Nacion, a été sérieusement blessée et kidnappée dans le centre de la ville de Guatemala, le 16 octobre.

Elle circulait en voiture avec son fils, Fernando Valle Flaquer, âgé de 23 ans, quand des agents gouvernementaux en civil, qui se trouvaient dans un véhicule en marche, ont ouvert le feu avec des armes de gros calibre. Son fils a été tué sur le coup; Mme Flaquer a été enlevée; on ne l'a ni vue ni entendue depuis et on pense qu'elle est morte. Quelques mois plus tôt, elle avait été contrainte de démissionner de son poste de rédactrice en chef associée de La Nacion après des tourments incessants : menaces répétées, tentative d'enlèvement par la police nationale tandis qu'elle faisait son métier de journaliste et blessures graves par l'explosion d'une bombe placée dans sa voiture, à la suite de critiques formulées contre le général Carlos Arana Osorio. Mme Flaquer était la fondatrice de la Commission guatémaltèque des droits de l'homme et sa coordonnatrice jusqu'au 19 juillet, date à laquelle elle a annoncé, dans une lettre ouverte publiée dans La Nacion, la dissolution de la Commission en raison de la répression brutale exercée par le régime guatémaltèque qui empêchait des membres de la Commission de s'acquitter de leurs tâches et rendait la Commission inefficace.

LA REPRESSION DANS LES ZONES RURALES

Depuis quelques années les paysans, surtout des autochtones, qui vivent dans les zones rurales les plus reculées voient les militaires envahir et occuper leurs communautés. La région quiche, par exemple, est littéralement occupée par l'armée depuis 1975. Les militaires ont mis en place des barrages sur toutes les routes qui conduisent dans cette zone, isolant complètement les communautés de paysans du reste du pays. Les brimades qu'ils infligent à ceux qui vivent dans ces communautés vont des insultes, des vols et des destructions de biens personnels à des sévices beaucoup plus graves : viols, hastonnades, enlèvements, torture, assassinats et bombardements. (Voir "Excerpts from Bulletin No. 3 : From the Ecumenical Committee for Justice and Peace", reproduit (p. 11) dans le numéro de juillet-août de la Newsletter de l'ICCHRLA).

L'occupation par les militaires n'est pas limitée aux Quiches et partout les brimades sont semblables et créent une atmosphère de terreur. Par exemple le 24 octobre 1980, 18 camions de soldats ont envahi la ville de Santiago Atitlan dans l'ouest du pays, au sud de Quetzaltenango. Les soldats ont enlevé le directeur de la station de radio le premier soir (voir "Répression dirigée contre les journalistes et les médias", dans le présent rapport) et au moins trois autres personnes les jours suivants. L'armée avait une liste des gens qui avaient travaillé dans les coopératives à des programmes d'alphabétisation, à la station de radio et dans des groupes religieux ainsi que des dirigeants du Comité de l'unité paysanne (CUC) et elle a procédé de jour et de nuit à des perquisitions dans les maisons. La population était terrifiée et un grand nombre de gens se sont réfugiés dans le bâtiment de l'Eglise catholique et dans les temples des Evangélistes. L'armée est restée une semaine et pendant ce temps la ville a été coupée de tout contact avec le reste du pays. On n'a pu avoir des nouvelles de ce qui s'y passait qu'après que trois personnes eurent réussi à s'enfuir de la ville (voir ICCHRLA d'octobre 1980, Information Update et Globe & Mail newsclip).

La commune de Comalapa a été occupée par l'armée le 25 juillet. Depuis lors, huit personnes ont été enlevées, l'école et deux églises catholiques ont été occupées et perquisitionnées. Les autobus qui arrivent et qui partent sont sans cesse contrôlés par les soldats. Le 10 octobre, l'armée a distribué des tracts disant que le Comité de l'unité paysanne (CUC) était responsable de toutes les actions de répression dont la communauté avait souffert. Le 15 octobre, les soldats ont à nouveau occupé la ville. Ils ont cherché à enlever le prêtre de la paroisse

(pour la troisième fois) mais n'ont pu le trouver. Le maire de Comalapa a reçu par lettre des menaces de mort et plus récemment un groupe d'hommes armés jusqu'aux dents lui a demandé sa démission en le menaçant à bout portant.

Paysans torturés

Au cours de cette même période, l'agglomération de San Martin Jilotepeque a été envahie par l'armée à plusieurs reprises. Les soldats ont fouillé les maisons, saccageant les intérieurs et cherchant les dirigeants du CUC. Six paysans ont été enlevés et on les a torturés pendant quatre jours pour essayer d'en tirer des informations qui permettraient de localiser des paysans portés sur la liste de l'armée.

A Parramos, le 30 septembre, à 9 heures, plusieurs inspecteurs en civil accompagnés de 10 policiers en uniforme se sont rendus chez un paysan et ils ont accusé la famille de fabriquer des bombes. Dans une autre maison, ils ont accusé la famille de cacher des armes et, ne trouvant pas le chef de famille chez lui, ils ont battu son épouse et ses enfants, volé leurs produits artisanaux, leur argent et une machine à écrire.

Les Canadiens se sont particulièrement émus (parce qu'il s'agissait d'un citoyen des Etats-Unis qui avait séjourné et travaillé au Canada) de l'enlèvement, de la torture et du meurtre de Kai Yutah Clouds (également connu sous le nom de Veit Nikolaus Stoscheck). Cet homme de 32 ans était un membre actif de la Société religieuse des Amis (Quakers) et un adepte convaincu de la non-violence. Il travaillait avec les indigènes du Guatemala, s'occupant principalement de la lutte contre les parasites par des moyens naturels et de l'agriculture avec des engrais organiques. D'après des rapports de témoins oculaires, il a été établi que le 10 octobre, à 13 h 15 environ, cinq hommes en civil armés jusqu'aux dents (que l'on dit être des membres des forces de sécurité) l'avaient enlevé à Chilmaltinango, à 100 m du parc central du village, l'avaient frappé à la tête avec un fusil et l'avaient traîné dans une Honda Civic rouge (un type de véhicule communément utilisé par les forces de sécurité). Son corps a été retrouvé par la suite dans la ville d'Antigua; il portait à la tête des marques de blessures multiples et selon les estimations, il serait mort le 11 octobre, à 4 heures du matin.

PERSECUTION RELIGIEUSE

La persécution des membres de l'Eglise, qu'il s'agisse du clergé ou de laïcs, s'est fortement intensifiée en 1980. Les persécutions accrues ont revêtu la forme de menaces de mort, d'enlèvements, d'assassinats et de destructions de biens religieux. Beaucoup de gens pensent que les attaques directes contre les religieux visent à éliminer des témoins des massacres et autres manifestations de répression brutale dont sont victimes les populations guatémaltèques.

Répression dans le diocèse du Quiche

La répression dans le Quiche a commencé en 1975, après l'annonce des plans de développement économique de la région. A la fin de 1975, l'armée avait installé une base dans la région et la répression a commencé dans la partie septentrionale de celle-ci. En 1976, la répression a touché Nebaj, Cotzal et Chajul dans la partie méridionale. En 1979, la totalité du département du Quiche était occupée par l'armée; de nombreuses villes sont devenues des zones occupées, isolées du reste du pays, et les gens vivant dans ces collectivités sont à la merci des militaires et exposés à de terribles sévices.

L'armée mène des opérations de répression directe contre les membres du clergé du diocèse du Quiché et leurs auxiliaires laïcs depuis mars 1980. A l'époque, le couvent d'Ixtapan a été deux fois mitraillé et bombardé, ce qui a obligé les membres de la communauté à l'abandonner. Plus tard, dans le courant du même mois, les locaux paroissiaux de San Miguel Uspantan ont été attaqués à la grenade et mitraillés. Le 9 mai, le corps de Baltazar Roz Medrano, ex-président de l'Action catholique à Santa Cruz, a été retrouvé près de Radio Quiché et il portait des traces de tortures brutales. Le 4 juin, le Père Jose Maria Gran, missionnaire de la communauté du Sacré-Coeur a été assassiné à Chajul. Un autre missionnaire de la même communauté, le Père Faustino Villanueva, a été trouvé assassiné le 10 juillet.

De nombreux autres religieux et assistants laïcs sont portés sur les "listes de gens à abattre" de l'armée et un nombre incalculable de cathéchistes et de dirigeants laïcs de mouvements chrétiens ont été assassinés ou ont reçu des menaces de mort. Après l'assassinat du Père Faustino, Mgr Juan Gerardi, Evêque du diocèse du Quiché, a été l'objet de deux tentatives de meurtre. (Voir en annexe, pour plus de détails, "Genocide in El Quiché"). Ces persécutions directes ont amené Mgr Gerardi à décider en consultation avec son clergé de faire partir tous les religieux et prêtres du diocèse et à encourager tous les travailleurs pastoraux à partir eux aussi. La clôture du diocèse a été proclamée officiellement le 21 juillet.

Mgr Gerardi s'est rendu à Rome pour présenter un rapport complet au Pape Jean-Paul II sur la clôture du diocèse et sur la répression généralisée en cours contre l'Eglise et le peuple du Guatemala. Le 1er novembre, le Pape a écrit au Cardinal et aux évêques du Guatemala pour leur faire part de la profonde inquiétude que lui inspirent la violence politique dans le pays et ses effets sur le clergé et les laïcs qui travaillent pour l'Eglise. La lettre du Pape a été reproduite intégralement dans le journal Impacto du 19 novembre. A son retour, quand Mgr Gerardi est arrivé à l'aéroport de Guatemala, l'entrée en territoire guatémaltèque lui a été interdite.

Répression contre l'Eglise au sens large

La répression contre l'Eglise n'a pourtant pas été limitée à une seule région. Partout au Guatemala où des chrétiens s'émeuvent des injustices sociales et des violations des droits de l'homme que subit le peuple, et parlent et agissent pour modifier la situation, les forces de sécurité officielles et officieuses ont réagi par la violence. Dans la déclaration du 16 janvier sur les droits de l'homme publiée par le Supérieur provincial de la Compagnie de Jésus pour l'Amérique centrale et le Panama, le Conseil national des jésuites du Guatemala et les supérieurs des communautés jésuites d'Amérique centrale et de Panama (voir ICCHRLA Newsletter de juillet-août 1980, page 4), le régime guatémaltèque est décrit comme étant "injuste et répressif" et le Gouvernement y est accusé d'enlèvements, de tortures et de meurtres. Après la publication de cette déclaration dans le quotidien El Grafico, l'ESA a envoyé des menaces de mort aux jésuites et le parti politique de droite, le Movimiento de Liberación (MLN) a demandé l'expulsion immédiate des Jésuites. Des membres du Comité oecuménique pour la justice et la paix ont aussi reçu des pouvoirs publics des menaces de mort. Selon plusieurs rapports, le gouvernement envisage de faire assassiner tous les membres du Comité avant la fin de 1980.

Le 1er mai, le père Conrado de la Cruz, un membre philippin de l'ordre missionnaire belge du Coeur immaculé de Marie et son assistant guatémaltèque Herlindo Cifuentes ont été appréhendés à Guatemala par des hommes puissamment armés et ils ont ensuite disparu. Onze jours plus tard, le 12 mai, un autre missionnaire belge, le père Walter Voordeckers a été tué à l'extérieur de son église après avoir reçu plusieurs

menaces de l'Armée secrète anticommuniste (ESA) comme on l'appelle. De nombreux autres prêtres étrangers et religieuses étrangères ont fait l'objet de brimades graves, qu'il s'agisse de mesures restrictives prises au sujet de leurs visas, de surveillance ou de menaces de mort. Du fait de ces brimades, au moins 10 prêtres et religieux et plusieurs religieuses ont été contraints de quitter le pays en 1980.

Attaque d'un couvent de religieuses canadiennes

Le 26 août 1980, à 2 heures du matin, le couvent des religieuses canadiennes de la communauté de Saint-Joseph de Toronto dans la ville de Morales, à quatre heures de distance à l'est de Guatemala, a été attaqué à la grenade et à la mitrailleuse par des gens que l'on pense appartenir à un mouvement paramilitaire de droite. Le presbytère du père Carlos Herrera, un prêtre guatémaltèque, a également été attaqué. Par la suite le père Herrera et un autre prêtre du diocèse ont été contraints de quitter la région pour leur propre sécurité. (Voir ci-joint une coupure de presse de l'ICCHRLA).

Le 19 novembre, le pasteur évangélique Santos Jimenez Martinez a été assassiné par des civils fortement armés alors qu'il quittait la chapelle évangélique de Santo Domingo à Suchitepequez. Le pasteur Jimenez consacrait ses efforts aux paysans pauvres qui essayaient de lutter contre les graves effets de l'empoisonnement de leurs terres et de leur bétail par les pesticides. (Voir ci-joint la déclaration de la Fraternidad de Cristianos Evangelicos del Pueblo.)

Nous voudrions appeler une fois de plus votre attention sur les preuves fournies en d'autres endroits du présent rapport d'une collusion entre les "bataillons de la mort" paramilitaires et les forces militaires et de sécurité officielles.

Des hélicoptères de l'armée sont régulièrement utilisés pour la surveillance des quartiers résidentiels, des institutions religieuses et des campagnes. Le 12 juillet, quelque 50 hommes de troupe en tenue léopard et avec tout leur armement se sont emparés du séminaire presbytérien de San Felipe. Les 65 pasteurs et presbytériens et préposés au service du culte ont été enfermés dans le réfectoire tandis que les troupes fouillaient le bâtiment de l'administration prétendant chercher un hôpital clandestin des guérilleros.

L'ICCHRLA a également reçu des rapports de première main sur les perquisitions menées de nuit dans la capitale dans le reste du pays. Quand ces perquisitions ont lieu, les occupants sont prévenus que s'ils signalent l'affaire, ils seront tués. Bien que la raison invoquée pour pénétrer dans les bâtiments soit la recherche d'armes ou de matériel subversif, il est beaucoup plus probable qu'il s'agit là de nouveaux efforts pour intimider et réduire l'église au silence au Guatemala.

Annexes

Eglise

- Déclaration de 140 prêtres religieux et laïcs réunis à Guatemala par le Comité œcuménique pour la justice et la paix, le 5 mai 1980.
- Déclaration de la Conférence épiscopale du Guatemala le 24 juillet 1980.
- Déclaration des "Cristianos Evangelicos del Pueblo" (novembre 1980) touchant l'assassinat du pasteur Santos Jimenez Martinez.

Personnes disparues

- Lettre de l'ICCHRLA au Groupe de travail sur les disparitions forcées ou volontaires datée du 25 septembre 1980 et concernant des cas de personnes disparues.
- Déclaration de la Congrégation des missionnaires du Cœur immaculé de Marie, en date du 5 mai 1980, concernant la disparition du père Conrado de la Cruz et de Herlindo Cifuentes.

Paysans

- Déclaration des Collectivités paysannes d'El Quiche (16 janvier 1980) relative à la répression militaire.
- Déclaration du Comité pour l'unité paysanne (CUC) (6 mars 1980) relative au massacre de Rio Negro, Rabinal.

Massacre à l'Ambassade d'Espagne

- Lettre à l'Ambassadeur d'Espagne et au Corps diplomatique au Guatemala (février 1980) émanant de la Commission internationale du Comité pour la justice et la paix.

Ces documents peuvent être consultés au Secrétariat.

- b) Commission internationale de juristes (Centre pour l'indépendance des juges et des avocats)

[Original : anglais]

[19 juin 1980]

"La Commission internationale de juristes et le Centre pour l'indépendance des juges et des avocats ont appris que huit avocats avaient été assassinés au Guatemala depuis le début de l'année 1980. Conformément à la résolution 32 (XXXVI), par laquelle la Commission des droits de l'homme a décidé de maintenir à l'étude la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala sur la base des renseignements reçus de toutes les sources pertinentes, nous nous permettons de vous adresser un résumé de ces huit affaires :

Ruben Ixcampario, avocat des syndicats et membre du FUR, parti socialiste démocratique légalement reconnu, a été assassiné le 24 janvier 1980 au centre de la ville de Guatemala alors qu'il sortait d'une réunion du FUR.

Jorge Jiménez Caja, avocat des syndicats, professeur à l'Université San Carlos et membre du même parti politique, a été abattu à la mitrailleuse dans son bureau de Quezaltenango, le 5 mars 1980.

Rolando Melgar, avocat et conseiller juridique à l'Université San Carlos, a été assassiné le 17 mars 1980.

Johnny Dahintin Castillo, membre de la faculté de droit de l'Université San Carlos et membre du "Bufete Popular", bureau qui fournit une assistance juridique aux classes les plus pauvres de la population, a été assassiné le 9 avril 1980.

Carlos Figueroa Aguja, également membre du "Bufete Popular" et membre de la faculté de droit de l'Université de San Carlos, a été pris dans une embuscade et abattu à la mitrailleuse le 9 juin 1980, alors qu'il se rendait en voiture à son travail, dans la ville de Guatemala.

Carlos Martínez Pérez, membre de la faculté de droit de l'Université San Carlos, a été tué le même jour et de la même manière que Carlos Figueroa Aguja, dans une autre embuscade.

Octavio Paredes, membre du "Bufete Popular", a été assassiné près de son bureau, le 12 juin 1980. C'était le troisième membre du "Bufete" qui était victime d'un attentat depuis l'assassinat de M. Dahintin Castillo, 9 avril.

Jose Antonio Valles Estrella, avocat et membre du Parti chrétien démocrate, a été abattu à la mitrailleuse dans sa voiture, le même jour (12 juin 1980).

Le Gouvernement guatémaltèque est fier de la reconnaissance qu'il continue d'accorder, en cette période de durs conflits sociaux et à la différence de certains autres gouvernements d'Amérique latine, au multipartisme, à l'existence de syndicats libres et à la liberté de la presse. Toutefois, la reconnaissance officielle de ces droits n'aurait guère de valeur, s'il n'y avait des avocats pour les défendre vigoureusement contre toute violation. La plupart des avocats assassinés étaient connus pour avoir des rapports professionnels avec des syndicats, des organisations

de travailleurs ruraux ou l'Université San Carlos. Dans la tradition latino-américaine d'autonomie des universités, cette université nationale est devenue un centre de pensée et de critique indépendantes et est aussi connue pour avoir formé les avocats des syndicats.

Cette série d'assassinats ressemble fort à une tentative délibérée pour priver certains groupes de personnes de leurs droits légaux en exerçant des représailles ou des manœuvres d'intimidation contre leurs représentants et conseillers en justice. Jusqu'à présent, les efforts faits par le gouvernement pour protéger les personnes menacées d'assassinat ou pour traduire les coupables en justice ont été singulièrement inefficaces. Cela ne fait que renforcer la conviction, déjà largement répandue dans l'opinion publique, que le gouvernement est complice de ces assassinats - ce que nous ne sommes pas en position de confirmer, ni d'infirmer, mais qui souligne la nécessité de soumettre les faits à une enquête approfondie et impartiale."

c) Union interparlementaire : deux résolutions

[Original : anglais, espagnol,
français]

i) Résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil interparlementaire lors de sa cent vingt-sixième session à Oslo le 12 avril 1980

"...

B.

Le Conseil interparlementaire,

Ayant en outre reçu un mémoire et entendu un exposé détaillé sur la situation des droits de l'homme au Guatemala de la part des groupes nationaux de l'Espagne et du Venezuela, dont il ressort que la violence a acquis au Guatemala des caractéristiques plus graves depuis l'entrée en fonctions du général Lucas Garcia comme Président de la République en 1978; que des organisations illégales oeuvrant en toute impunité ont assassiné des dirigeants politiques, syndicaux, estudiantins et agricoles; que la répression s'est étendue au secteur religieux; et que, s'il est vrai que des groupes extrémistes commettent des actes de violence, il existe des présomptions fondées et des indices graves de ce que la violence ayant le caractère le plus grave est celle qui est tolérée ou induite par le gouvernement lui-même,

Prie :

I. Le Gouvernement du Guatemala :

1. de rétablir l'état de droit qui constitue la meilleure garantie contre les activités subversives et, en particulier, de rétablir le droit à la vie, la pleine liberté pour tous les partis politiques et les droits politiques de tous les citoyens;
2. de rétablir les droits et garanties constitutionnels;
3. de garantir le caractère réellement démocratique du processus de pacification nationale;

4. de clarifier pleinement la situation des personnes disparues et d'entreprendre une action efficace afin de démasquer et de châtier les responsables des actes de violence;
5. de mettre fin aux tortures, aux enlèvements, aux perquisitions, aux mesures illégales de contrôle et aux persécutions, et de poursuivre les responsables de ces actes;
6. de restaurer pleinement l'indépendance du pouvoir judiciaire;
7. de respecter le droit de résider dans le pays ou de le quitter;
8. de rétablir la liberté d'opinion et d'expression;
9. de rendre la législation syndicale pleinement conforme aux normes établies par l'Organisation internationale du Travail, et de l'appliquer effectivement;

II. Le Groupe national */ du Guatemala :

de faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'assurer la mise en oeuvre de la présente résolution;

III. Les groupes nationaux */ :

1. de demander à leurs gouvernements de dénoncer devant les instances internationales les violations des droits de l'homme dont le Gouvernement du Guatemala se rend responsable et, en particulier, la pratique des violences et des enlèvements, et de faire pression auprès du Gouvernement du Guatemala pour qu'il mette fin à cet état de fait;
2. de demander à leurs gouvernements de s'abstenir d'accorder une aide militaire ou financière au Gouvernement du Guatemala, cela sans préjudice de l'aide humanitaire accordée au peuple du Guatemala.

C.

Le Conseil interparlementaire,

Recommande aux groupes nationaux :

1. d'assurer la plus large diffusion au rapport du Comité spécial et à la présente résolution et en particulier de porter ces documents à l'attention de leurs parlements et de leurs gouvernements respectifs afin que ceux-ci prennent les mesures appropriées et en fassent connaître le contenu à l'opinion publique;
2. de faire part régulièrement au Secrétaire général des mesures prises et des résultats obtenus."

*/ L'Union interparlementaire est formée de groupes nationaux qui sont constitués, soit par un parlement national dans son ensemble, soit par une partie de ses membres.

[Original : Anglais, espagnol,
français]

ii) Résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil interparlementaire, lors de sa 127ème session, le 15 septembre 1980

"Le Conseil interparlementaire,

Se référant aux résolutions unanimes qu'il a adoptées lors de ses 125ème et 126ème sessions au sujet du député Alberto Fuentes Mohr, du Guatemala,

Prenant acte du rapport du Comité spécial (CL/127/80/5),

Rappelant qu'il ressort de la communication reçue par le Comité spécial que le député Alberto Fuentes Mohr a été assassiné le 25 janvier 1979, vers 13 heures, sur la voie publique alors qu'il sortait du Palais du Congrès national, à Guatemala City; que quelques jours avant d'être assassiné, il avait reçu des menaces de mort s'il persistait à vouloir inscrire à l'Office du registre électoral du Guatemala le Parti socialiste démocratique dont il était le fondateur; que l'un des témoins de l'assassinat, l'ancien agent de police Alvarado, a été enlevé à son domicile l'après-midi même du crime et assassiné à son tour; et qu'il ressort d'informations transmises en mars 1980, en réponse aux demandes du Conseil, par le Congrès national, les autorités gouvernementales et la Cour suprême du Guatemala qu'une procédure d'enquête (No 109/79) ouverte le 25 janvier 1979 et conduite par le premier juge de la 9ème Cour pénale de première instance, en est encore à la phase d'instruction, que de ce fait et en application de la législation en vigueur, le contenu du rapport d'enquête produit par la section judiciaire du Ministère public ne peut être divulgué et que le Ministère public, agissant au nom de l'Etat, s'est constitué partie plaignante,

Considérant qu'il ressort d'autres éléments d'information versés au dossier que l'assassinat du député Fuentes Mohr s'inscrit dans un contexte général de suppression de la liberté d'expression par la violence et d'élimination par l'assassinat, en toute impunité, des opposants politiques,

Constatant que les autorités parlementaires, gouvernementales et judiciaires du Guatemala n'ont donné aucune suite aux communications réitérées qui leur ont été adressées en application de la résolution de la 126ème session du Conseil (avril 1980),

Constatant en outre que les deux personnalités désignées par le Parlement du Venezuela pour se rendre au Guatemala en mission d'information sur l'assassinat du député Fuentes Mohr, à savoir M. C. Canache Mata, alors vice-président du Congrès et Président de la Chambre des députés, et M. E. La Riva Araujo, Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, n'ont pu se rendre au Guatemala, les visas nécessaires ne leur ayant pas été délivrés, que le Conseil interparlementaire avait fait part, en temps utile, aux autorités guatémaltèques du grand intérêt qu'il attachait au bon accomplissement de cette mission,

1. Déplore que le Groupe du Guatemala et les autorités gouvernementales et judiciaires de ce pays n'aient donné suite ni aux demandes réitérées d'information du Conseil interparlementaire sur le déroulement et les résultats de l'enquête relative à l'assassinat du député Fuentes Mohr, ni à la demande de visas des membres de la mission parlementaire vénézuélienne d'information;

2. Est amené à conclure, des faits rapportés dans le dossier, du silence observé par les autorités du Guatemala à l'égard de ses demandes réitérées d'information et du manque de coopération opposé à la mission d'information désignée par le Parlement du Venezuela, à la responsabilité, directe ou indirecte, du Gouvernement du Guatemala dans l'assassinat du député Alberto Fuentes Mohr."

d) Union mondiale démocrate chrétienne

[Original : anglais]
[25 juin 1980]

"Comme suite à la résolution 32 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme relative au Guatemala, nous souhaitons appeler votre attention sur la série d'assassinats politiques de dirigeants du Parti démocrate chrétien du Guatemala (Partido Democracia Cristiana Guatemalteca) commis le mois dernier avec la participation présumée de membres de la police militaire guatémaltèque. Nous sollicitons aussi les bons offices de l'ONU et de son Secrétaire général pour assurer la sécurité personnelle des dirigeants et des militants de la filiale guatémaltèque de notre parti.

Veillez trouver ci-joint une série de documents qui nous ont été récemment envoyés du Guatemala concernant ces assassinats politiques. Certains d'entre eux sont malheureusement pratiquement illisibles. Aussi en avons-nous établi, au mieux de nos compétences, un bref résumé en anglais, que nous vous soumettons ci-après.

Situation au Guatemala

La situation au Guatemala est caractérisée par une violence politique croissante avec, d'une part, des guérilleros de gauche qui parcourent le pays et, d'autre part, des organisations politiques et paramilitaires d'extrême droite, souvent appuyées par des membres des forces militaires et de sécurité gouvernementales qui essaient d'éliminer l'opposition modérée par des sévices et des assassinats. Ayant réussi, au cours des deux dernières années, à éliminer les chefs de l'opposition modérée de tendance libérale et sociale-démocrate, les organisations paramilitaires d'extrême droite, soutenues dans certains cas par les forces de sécurité gouvernementales, ont récemment concentré leur attention sur le principal groupement de l'opposition modérée, la Démocratie chrétienne guatémaltèque (Democracia Christiana Guatemalteca). Récemment, et surtout depuis les dernières élections locales et municipales, qui ont donné au parti démocrate chrétien une majorité relative de 25 % des voix sur les six partis favorables au gouvernement, il y a eu plusieurs attentats qui ont causé la mort, ces dernières semaines, de cinq dirigeants locaux et nationaux du Parti démocrate chrétien guatémaltèque.

Le 24 avril 1980, le Professeur Ricardo Marín Jimenez, Conseiller municipal démocrate chrétien à Los Amates dans le Département d'Izabal, a été abattu à la mitrailleuse alors qu'il déjeunait avec trois autres enseignants dans un restaurant de cette ville. Malgré les plaintes déposées auprès de la police locale et du Gouvernement central, aucune enquête n'a été faite. Peu de temps après, de nouveaux attentats, manifestement encouragés par cette impunité, ont eu lieu contre quatre autres dirigeants locaux et nationaux du Parti démocrate chrétien guatémaltèque. Le 22 mai, le dirigeant des Jeunesses démocrates chrétiennes guatémaltèques, qui était aussi le Président de l'Association des étudiants du Département de Petenitcapán, Juan Calderón Tunil, a été enlevé à son domicile et assassiné par un groupe de personnes en civil, parmi lesquelles les témoins ont reconnu un membre de la police de Mazatenango, Munde Illasinda.

Un autre dirigeant du Parti démocrate chrétien, Sebastian Xon, de Chichicatenango a été assassiné dans des circonstances analogues le jour suivant. Enfin, Francisco Sisimat Par, candidat démocrate chrétien aux dernières élections au Parlement, a été retrouvé mort le 25 mai, ayant reçu plusieurs coups de couteau.

Le 28 mai, un camion immatriculé E.16245 s'est arrêté devant le domicile, à Santa Cruz Quiche, d'un comptable agréé, membre fondateur du Parti démocrate chrétien guatémaltèque, M. Julio Hamilton Noriega Natareho. Cinq hommes armés en sont descendus; deux sont restés devant la porte et trois sont entrés dans la maison. Ils ont commencé à bousculer Mme Hamilton, qui leur avait ouvert la porte et quand, alerté par le bruit, son mari s'est précipité hors de son bureau, les trois assaillants ont sorti leurs revolvers et ont commencé à lui tirer dessus, jusqu'à ce que l'un d'eux s'approche finalement de la victime qui gisait sur le sol pour lui donner le coup de grâce.

Un mois avant son assassinat, M. Hamilton avait signalé aux autorités du Parti démocrate chrétien guatémaltèque qu'il avait été inquiété et menacé de mort par un lieutenant de la police militaire, Shafer Paz, et on sait que deux semaines avant l'assassinat, il y avait eu, dans le cantonnement de la police militaire de Santa Cruz del Quiche, une réunion entre un lieutenant de la police militaire et un groupe paramilitaire de personnes étrangères à la région et appartenant au parti du Gouvernement, le Movimiento de Liberación Nacional, réunion au cours de laquelle avait été dressée une liste de personnes à assassiner, sur laquelle figuraient le nom de M. Julio Hamilton Noriega et ceux d'un député du Parti démocrate chrétien, M. Guillermo Villar, et d'un autre dirigeant du même parti, M. Claudio Cochax.

A la suite de cette série d'assassinats politiques de ses dirigeants locaux et nationaux, le Parti démocrate chrétien guatémaltèque a adressé des protestations aux autorités gouvernementales et n'obtenant pas satisfaction, ni même de réponse, a décidé, le 8 juin, de fermer, en signe de deuil et de protestation, tous ses bureaux locaux ainsi que son siège national dans la ville de Guatemala.

Nous portons cette situation critique à l'attention de l'Organisation des Nations Unies, afin qu'elle mette en oeuvre tous les moyens appropriés dont elle dispose pour convaincre le Gouvernement guatémaltèque de la nécessité urgente d'assurer la sécurité personnelle et de protéger la vie des militants du Parti démocrate chrétien guatémaltèque.

Vous trouverez-ci-joint les documents envoyés du Guatemala, dont certains sont malheureusement peu lisibles."